REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉFECTURE DU RHÔNE
Reçu le 24 MAI 2016
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES 3

Séance du **19 mai 2016**

Compte rendu affiché le **26 mai 2016**

Date de convocation du Conseil municipal le **13 mai 2016**

Président : **Monsieur Pierre DUSSURGEY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Muriel LECERF**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	38

Membres présents à la séance :

Pierre DUSSURGEY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Yvan MARGUE, Nadia LAKEHAL, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Stéphane BERTIN, Christine BERTIN, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Christiane PERRET-FEIBEL, Charazede GAHROURI, Sacha FORCA, Mustafa USTA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA à Stéphane GOMEZ, Antoinette ATTO à Muriel LECERF, Mourad BEN DRISS à Kaoutar DAHOUM, Virginie COMTE à Stéphane BERTIN, Hélène GEOFFROY à Pierre DUSSURGEY, Philippe MOINE à Sacha FORCA.

Membres absents excusés : **Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Patrick MANDOLINO**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER**

Objet :

16.05.0537
Création d'une Maison de Quartier Médiathèque au Mas du Taureau : procédure de désignation du maître d'oeuvre - désignation du jury de concours

RAPPORT DE MADAME LECERF

Mesdames, Messieurs,

La construction d'une Médiathèque-Maison de Quartier dans le quartier du Mas du Taureau, véritable pôle social et culturel à l'échelle de la commune est une des priorités du mandat.

D'ores et déjà avec la mise en place de la Médiathèque numérique, la ville de Vaulx-en-Velin est pleinement entrée dans la bibliothèque de demain : innovante, connectée, davantage en relation avec les publics en particulier les jeunes. Un nouveau pas sera franchi avec le projet de Médiathèque-Maison de Quartier. Son caractère innovant mixant activités culturelles et sociales, sa dimension numérique, son ouverture vers tous les publics et les savoirs constitue une formidable dynamique pour l'avenir de notre ville.

Pour le quartier du Mas du Taureau, l'implantation de cet équipement initie une nouvelle dynamique après plusieurs d'années d'attente uniquement marquées par les démolitions. Le projet de renouvellement urbain engagé sur le quartier du Mas du Taureau entre ainsi dans une nouvelle étape avec des perspectives concrètes et attractives pour les habitants du quartier et pour l'ensemble des vaudais.

Le renouvellement urbain soutenu par la Ville de Vaulx-en-Velin et les partenaires du Contrat de ville s'inscrit dans une démarche ambitieuse d'innovation et d'excellence qui place l'humain et le citoyen au cœur du projet.

C'est pourquoi, lors du Conseil municipal du 25 Juin 2015 une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) a été lancée afin de définir en partenariat avec les associations, les professionnels locaux et les habitants le programme de cet équipement Médiathèque -Maison de Quartier.

Cette phase de consultation, de débats et de propositions s'est déroulée de décembre 2015 à fin mars 2016. Plus d'une centaine d'habitants ont contribué à ce travail collectif et enrichi le travail des professionnels et des associations lors de la réunion publique du 12 février 2016.

Des orientations fortes et originales notamment pour l'organisation et le fonctionnement ont été dégagées permettant le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre. Tout d'abord le caractère unitaire de l'équipement qui intègre les deux vocations du lieu : celle de la Médiathèque et celle de la Maison de Quartier. L'équipement, d'une surface prévisionnelle de 2 700 m² utiles, s'articulera autour de 5 univers :

- Univers 1 : accueillir, informer, orienter,
- Univers 2 : se détendre, se restaurer, échanger,
- Univers 3 : diffuser, rencontrer, pratiquer,
- Univers 4 : échanger, se détendre pour l'enfance et la famille,
- Univers 5 : se former, échanger les savoirs.

Des espaces extérieurs en articulation avec ces univers seront proposés en cohérence avec la ZAC du Mas du Taureau.

Le coût estimé de l'équipement est de 13 750 000 € HT, soit 16 500 000 € TTC.

Cette opération pourra bénéficier de participations dans le cadre du futur PRNU2 et de la ZAC du Mas du Taureau au titre du programme des équipements publics. D'autres possibilités de financement sont actuellement à l'étude avec la DRAC et la CAF.

Sur le plan budgétaire, l'article L 2311-3 du CGCT autorise désormais les collectivités à voter, lorsque les engagements de dépenses se réalisent sur plusieurs exercices, une autorisation de programme pluriannuelle. Notre assemblée s'engage également à inscrire chaque année les crédits de paiements nécessaires à la bonne réalisation de l'opération. Cette décision sera proposée au vote lors d'un prochain conseil municipal.

Il convient à présent de lancer la consultation pour pouvoir retenir une équipe de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un concours restreint (article 88 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics). Le niveau de rendu des projets de concours sera de type « Esquisse +».

Cette procédure requiert la constitution d'un jury de concours conformément à l'article 89 du décret du 25 mars 2016. La réforme du Code des Marchés Publics mise en application depuis le 1er avril dernier a modifié la composition du jury. Ce jury sera présidé par la présidente de la Commission d'Appel d'Offres et sera composé de :

- 5 membres élus de la Commission d'Appel d'Offre ou leurs 5 suppléants,
- 1/3 des membres du jury possédant la qualification de maître d'œuvre,
- 1 représentant de la Métropole de Lyon.

Monsieur le Maire déterminera également le montant des indemnités des membres du jury par voie d'arrêté selon leurs titres et qualités professionnelles. Ce montant sera composé d'une indemnité par réunion de jury, d'une indemnité d'analyse de documents hors réunion et du prix de remboursement kilométrique et les éventuels frais de vie du fait du déplacement. Ces frais de transport seront remboursés selon le barème fiscal applicable ou sur présentation du titre de transport ou ticket de péage.

La première phase de la procédure de concours consiste à examiner les candidatures et formuler un avis motivé sur celles-ci. Le jury sera amené dans un second temps à donner un avis sur les propositions des candidats admis à concourir.

Après négociation avec le ou les lauréats du concours, il vous sera demandé d'autoriser la signature du marché de maîtrise d'œuvre.

Les textes prévoient de verser une indemnité aux deux candidats non retenus, correspondant au travail fourni pour la remise des prestations relatives au concours, avec un abattement possible de 20 %. Pour le lauréat cette indemnité est considérée comme une avance sur ses honoraires.

Je vous propose de fixer le montant de l'indemnité à 50 000 € HT (60 000 € TTC).

En conséquence, je vous propose :

➢ D'approuver le programme de l'équipement Maison de Quartier-Médiathèque et son implantation dans le quartier du Mas du Taureau ;

➢ De décider de traiter le marché de maîtrise d'œuvre par une procédure de concours restreint conformément aux articles 88 et 89 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

➢ De dire qu'un jury sera constitué conformément à l'article 89 du code des marchés publics ;

➢ De décider de fixer l'indemnité des personnalités compétentes du jury par voie d'arrêté ;

➢ De décider que le montant de l'indemnité relative au concours est de 50 000 € HT (60 000 € TTC) par candidat ;

➢ D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions et participations au taux maximum auprès des différents partenaires ;

➢ De dire que le montant des dépenses pour le marché de maîtrise d'œuvre sera inscrit dans l'autorisation de programme relative à l'opération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

➢ Approuve le programme de l'équipement Maison de Quartier-Médiathèque et son implantation dans le quartier du Mas du Taureau ;

➢ Décide de traiter le marché de maîtrise d'œuvre par une procédure de concours restreint conformément aux articles 88 et 89 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

➢ Dit qu'un jury sera constitué conformément à l'article 89 du code des marchés publics ;

➢ Décide de fixer l'indemnité des personnalités compétentes du jury par voie d'arrêté ;

➢ Décide que le montant de l'indemnité relative au concours est de 50 000 € HT (60 000 € TTC) par candidat ;

➢ Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions et participations au taux maximum auprès des différents partenaires ;

➢ Dit que le montant des dépenses pour le marché de maîtrise d'œuvre sera inscrit dans l'autorisation de programme relative à l'opération.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Monsieur le Maire,

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pierre DUSSURGEY

Maison de quartier – médiathèque / Mas du Taureau

Synthèse phase 1 – définition des besoins et faisabilité
Mission de programmation

4 avril 2016

1. Etat des lieux et définition des besoins / rappel du processus

- Un état de lieux et une définition des besoins effectués par la réalisation :
  - d'une dizaine de groupes de travail réunissant des professionnels et acteurs du territoire
  - d'une réunion publique ayant réuni une centaine de participants
  - d'entretiens auprès des services de la ville et de personnes ressources
  - d'une analyse critique des données et des études existantes

- Sur la base de ces éléments, définition de plusieurs scénarios pré-programmatiques.

- Comité technique et comité de pilotage ont permis la discussion autour des scénarios et le choix du scénario retenu

2. Principaux éléments du pré-programme du scénario retenu

- Un équipement unique
  - Un projet d'équipement unique
  - Une équipe unique avec des collaborations de partenaires extérieurs (services municipaux, métropolitains, associations ...)
  - Une équipe mêlant différents profils de professionnels (social, culturel, lecture publique, ...)
  - Des espaces complètement partagés pour les deux vocations du lieu

- Surface de 2708 m2 U soit environ 3790 m2 SP

- Un bâtiment articulés autour de 5 univers principaux :
  - Univers 1 : accueillir, informer et orienter (148 m2)
  - Univers 2 : se détendre, se restaurer et échanger (341 m2)
  - Univers 3 : diffuser, rencontrer, pratiquer (740 m2)
  - Univers 4 : échanger, se détendre pour l'enfance et la famille (517 m2)
  - Univers 5 : se former, échanger de savoir (408 m2)
  - Et en complément des espaces publics : une fonction administration (298 m2) et une fonction logistique et technique (256 m2)

2. Principaux éléments du pré-programme du scénario retenu

- Un prolongement des univers vers l'extérieur, un liaison intérieur et extérieur facilitée

- Un volume documentaire de 40 000 documents en accès direct (et 14 000 documents en accès indirect) soit une capacité de présentation de 45 000 documents en accès direct en prenant en compte les documents empruntés (en moyenne 10%). Une répartition des volumes documentaire à finaliser dans les univers.

- Un accueil large et convivial proposant déjà des services et des ressources pouvant fonctionner en autonomie (pour faciliter des amplitudes horaires larges)

- 1 accès unique pour les publics

- Liste non exhaustive des activités prévues dans l'équipement :

Prêt de documents physiques et numériques
Consultation sur place
Échanges, débats, conférences
Expositions, spectacles
Résidences d'artistes
Atelier bricolage
Atelier numérique

Centre de loisirs
Formation
Garderie ponctuelle
Accueil assistantes maternelles
Permanence type écrivain public
Ateliers cuisine
Heure du conte
Activités type Espace jeux ...

MAISON DE QUARTIER / MEDIATHEQUE - 2708 m2 U

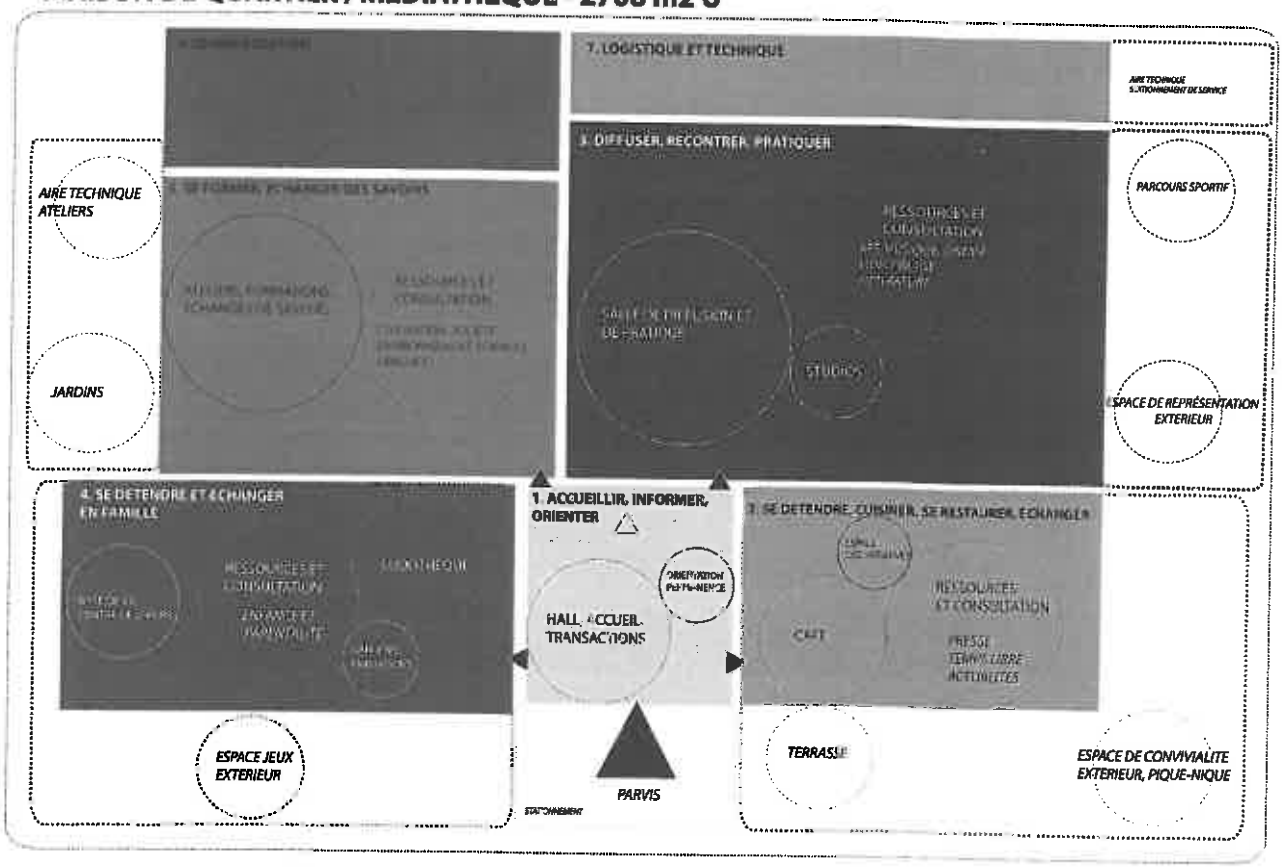

3. Détail des univers

- Univers 1 : Accueillir, informer, orienter – *148 m2 U*
  - Hall, flux, automates de prêt
  - Desk d'accueil, d'orientation et d'inscription
  - Bureaux permettant permanence assistante sociale, écrivain public, MDR, lieu écoute ado ..

- Univers 2 : Se détendre, cuisiner, se restaurer, échanger – *284 m2 U – 3000 doc – 38 places*
  - En forte articulation avec l'univers 1
  - Café (20 places) qui peut être géré par un agent de l'équipement, une association ou en autonomie par les usagers (possibilité d'accès à une cuisine pour se faire un thé, ...) : lieu de rencontres, de débat, de travail
  - En lien avec le café : ressources documentaires (3000 docs), presse (30 titres), places confortables (8), places de visionnage(4), d'écoute (1), postes informatiques (3) ...
  - Espace des initiatives : lieu vitrine pour les initiatives associatives qui peut être ouvert sur le café, ou fermé
  - Atelier cuisine

- Univers 3 : Diffuser, rencontrer, pratique – *740 m2 U – 18 000 doc – 33 + 120 places (salle diffusion)*
  - Une salle de diffusion et de pratique : jauge 120 places et plateau de 8 x 10.Cette salle peut être utilisée pour des spectacles, des expositions, des résidences, ...
  - Un studio de répétition de musiques actuelles et un studio de danse / éveil musical / yoga / sports bien être associés à un vestiaire
  - Des ressources documentaires (18000 doc), de places confortables de consultation (10), des bulles de visionnage (2), des places multimédia (5),des places d'écoute (5), une salle pour les jeux vidéo ...

3. Détail des univers

- Univers 4 : se détendre et échanger en famille – *517 m2 – 7000 doc – 47 + 45 places (salle animation)*
  - Des ressources documentaires, des places de consultation confortables (10), des places avec des postes informatiques (10), une salle pour le travail studieux et autonome (7) ...
  - La ludothèque : espace de jeux et stockage
  - Un espace pouvant servir aux animations (45), à la garderie ponctuelle (12) , à l'accueil d'assistantes maternelles
  - Une base de vie pour le centre de loisirs : espaces utilisés exclusivement par les équipes du centre de loisirs et les enfants accueillis, étant entendu que les enfants accueillis seront également accueillis en activités dans les différents ateliers

- Univers 5 : se former échanger des savoirs – *408 m2 – 12 000 doc – 45 places + ateliers*
  - Des ateliers et salles d'activités : un atelier bricolage, salle de formation, une salle numérique
  - Des ressources (12000) et des places de consultation sur table (10), des postes informatiques (5), des salles de travail ambiance studieuse (2)

- Administration et logistique/technique

4. Site d'implantation / Faisabilité spatiale

- ZAC du Mas du Taureau :
  - 40 ha dont 14 ha d'espaces publics
  - Programme opérationnel:
    - Rénovation / renouvellement de l'offre de logements
    - Création d'équipements publics structurants et de proximité : médiathèque-maison de quartier, gymnase, écoles (12 classes), crèches (45 berceaux)
    - Développement économique : 2.500 m² de commerces de proximité et 8.400 m² pour la place et la halle du marché
    - Amélioration de l'offre de transport (nouvelle ligne structurante reliant Vaulx-en-Velin à Villeurbanne Nord)

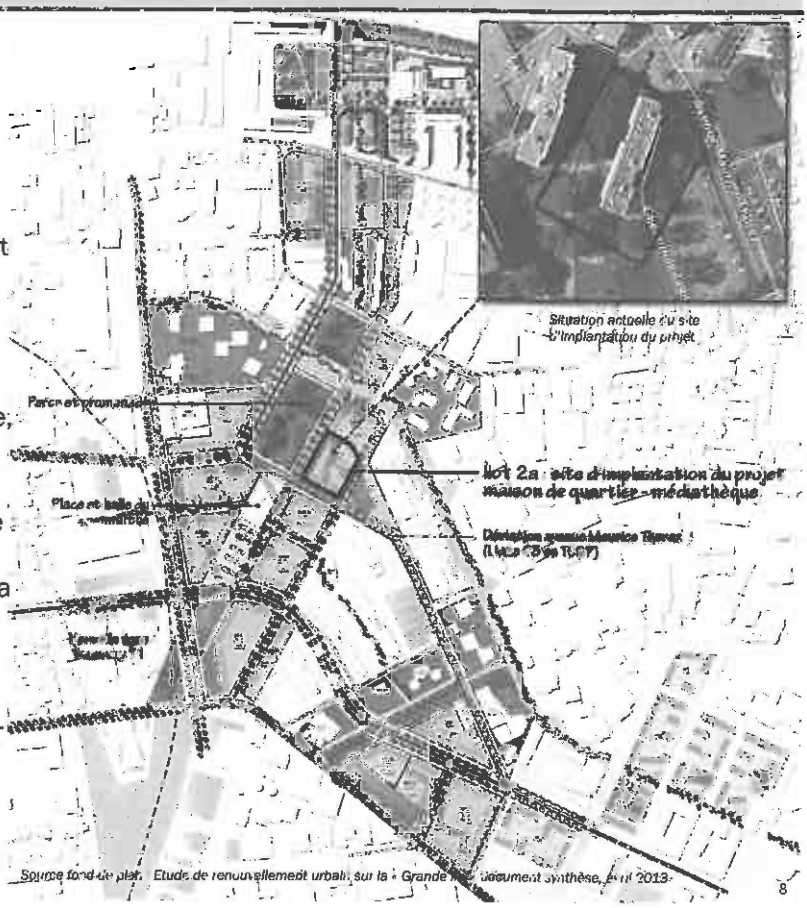

abcd

4. Site d'implantation / Faisabilité spatiale

- Schéma d'implantation (période de transition)

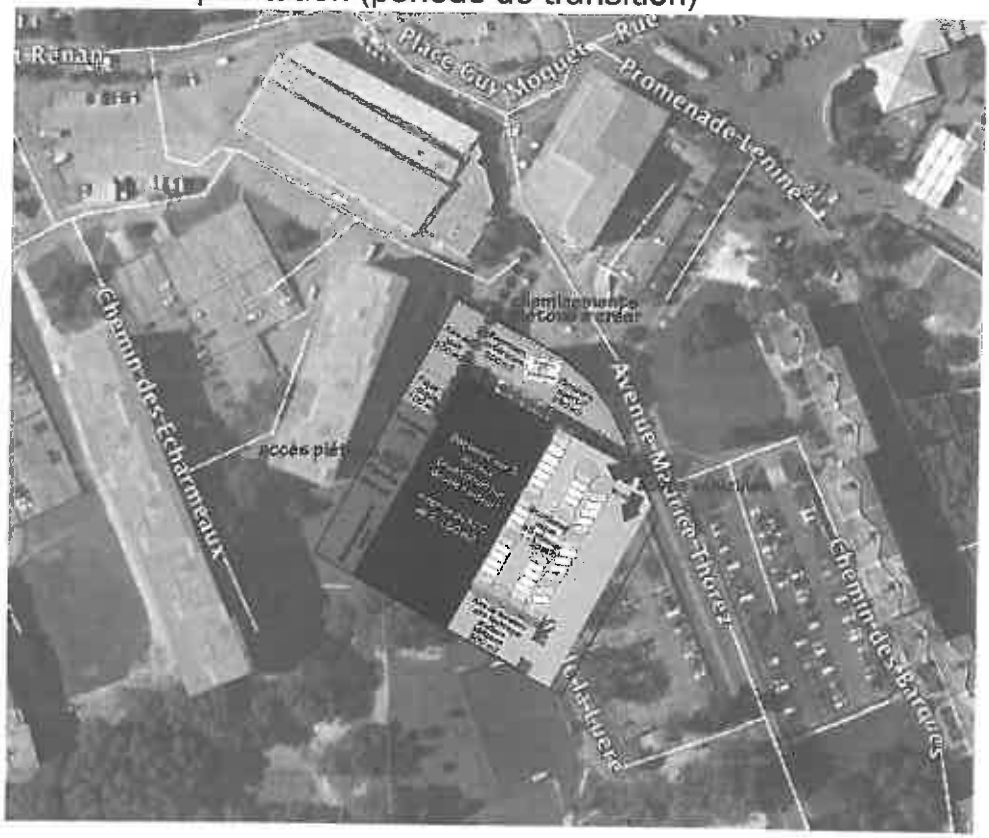

abcd

4. Site d'implantation / Faisabilité spatiale

- Schéma d'implantation une fois les aménagements de la ZAC complétés

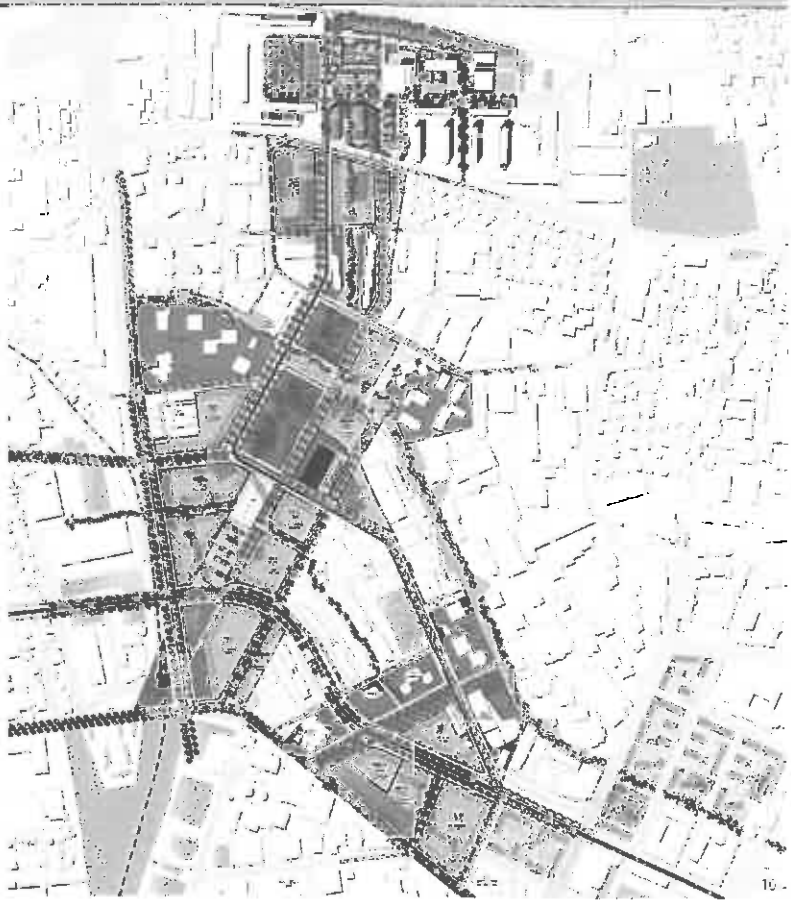

abcd

5. Coût d'investissement / coût d'opération

Coût d'opération		EUROS	
1. TRAVAUX	Construction dont fondations spéciales	8 300 000	
	Aménagement extérieurs (traitement temporaire)	220 000	
	Actualisation, tolérance, révision et aléas	1 243 664	
2. EQUIPEMENTS	Mobilier et informatique espace publics et services internes	841 000	400 Euros/ m2 surface public et 180 Euros / services internes
	Équipement auditorium	250 000	
3. ETUDES	Études architecturales	1 410 100	Taux de 13% honoraires
	OPC, SPS, BC		
4. CONSULTATION MOE	4 candidats	150 000	
5. FONCIER	Acquisition foncière 6 725 m2	376 600	56 Euros/m2
6. AUTRES COUTS	Acquisition documents Dévoiement réseaux / concessionnaires Programmation et études préalables	992 515	
TOTAL TTC		16 486 954	Euros TTC

6. Fonctionnement

- Le besoin en personnel
  - Une ouverture des univers à géométrie variable qui permet d'amplifier le nombre d'heures d'ouverture de l'équipement
  - Sur la base d'une hypothèse de planning et de types d'activités, évaluation du nombre d'agents en service public et sur les fonctions transversales : estimation du besoin en nombre d'ETP à 29,5 ETP.
  - Une équipe hybride sociale/culture entre spécialités et polyvalence
    - L'équipe doit travailler de concert sur l'ensemble des missions et être polyvalente quant à l'accueil des personnes dans la structure
    - L'équipe devra se former à un accueil global des personnes avec une approche croisée sociale et culture
    - Des profils variés
  - Un équilibre des catégories A/B et C sur la base d'une proposition de répartition des 29,5 ETP :
    - Catégorie A : 3 postes ETP (direction et direction adjointe du réseau + bibliothécaire)
    - Catégorie B : 4 ETP assistants qualifiés, 1 ETP rédacteur, 1 ETP régisseur, 2 ETP éducateur et profil référent jeunesse/famille, 1 développeur de projets pour gérer notamment le volet « initiatives des habitants et des associations »
    - Catégorie C : 13 ETP adjoints du patrimoine/agents d'accueil

6. Fonctionnement

- Hypothèse budget prévisionnel
  - Précisons que certains postes inscrits sur ce budget concernent l'ensemble du réseau de lecture publique : direction, direction adjointe, rédacteur...
  - Sur le volet entretien, la ligne budgétaire peut se traduire en agents ou en prestataire extérieur.

POSTE 1/ Masse salariale			
	nb d'ETP	salaire annuel brut chargé moyen	Euros
Equipe unique et mutualisée	29,5	40 000	1 180 000
TOTAL 1			**1 180 000**
POSTE 2/ Maintenance et consommations du bâtiment			
	Estimation de la surface de plancher (m^2)	€/m^2	Euros
Contrats de maintenance lourde			
Abonnements réseaux	3 409	35	119 315
Consommation fluides			
Entretien ménager	3 409	15	51 135
TOTAL 2			**170 450**
POSTE 3/ Animations et projets			
			Euros
garderie éphémère (12 enfants, 1 intervention par semaine)			21 500
animations/ateliers			100 000
TOTAL 3			**121 500**
POSTE 4/ Acquisitions de documents tous supports confondus			
	Nb	€/doc.	Euros
Renouvellement de 7% du fonds global (54 000)	3 780	25	94 500
Ressources numériques		forfait	25 000
Abonnements presse		forfait	15 000
TOTAL 4			**134 500**
POSTE 5/ Dépenses diverses			
			Euros
Maintenance parc informatique / automates		forfait	15 000
Fournitures diverses, équipement des documents, RFID		forfait	15 000
TOTAL 5			**30 000**
TOTAL POSTES 1 à 5			**1 636 450**

abcd

7. Gouvernance

- Le fonctionnement de l'équipement reposera sur une équipe unique de statut municipal avec un appui fort du tissu associatif de la ville et une participation constante des habitants tant dans les activités proposées que dans le fonctionnement de la structure.

- L'implication des habitants : une démarche participative est en marche dés la phase projet et doit être continue pendant la vie de l'équipement. Une commission ou un comité d'habitants-usagers pourrait être constitué (ou plusieurs par grands types d'activités) et associé aux bilans et grandes orientations de la structure. De plus, comme pour les associations (voir ci-après) les initiatives des habitants (échanges de savoirs, contribution aux activités de la structure en donnant du temps, activités animées par un ou plusieurs usagers) seront soutenues par la Médiathèque-Maison de quartier dans les déclinaisons qu'elles pourraient avoir dans la structure.

- L'implication des associations : certaines activités reposeront entièrement sur un partenariat avec un ou plusieurs acteurs associatifs du territoire. Cela devra être le cas par exemple de l'atelier bricolage, jardinage... ou encore des propositions qui seront accueillies dans l'espace des initiatives. Pour un bon fonctionnement de la structure et une implication partagée et pérenne, les partenariats pourront reposer sur des conventions d'objectifs, de moyens et de mise en œuvre.